

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection](#)[Moret](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 41 \(2\)](#)[Item](#)[Marie Moret à la Compagnie universelle du canal maritime de Suez, 27 octobre 1886](#)

## Marie Moret à la Compagnie universelle du canal maritime de Suez, 27 octobre 1886

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur le document source

CoteFG 41 (2)

Collation2 p. (383r, 384v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à la Compagnie universelle du canal maritime de Suez, 27 octobre 1886, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 25/12/2025 sur la plate-forme EMAN :  
<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/44566>

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction[27 octobre 1886](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère

Destinataire[Compagnie universelle du canal maritime de Suez](#)

Lieu de destination9, rue Charras, Paris

## Description

RésuméMarie Moret demande si les titres déposés en leur caisse sont garantis contre la destruction et si elle pourrait retirer ses titres personnels sans l'autorisation de son mari.

## Mots-clés

[Finances personnelles](#)

Personnes citées[Banque de France](#)

Événements cités[Mariage de Jean-Baptiste André Godin et de Marie Moret \(14 juillet 1886, Guise\).](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 26/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

---

Guise Familistère 10 Novembre 1886

383

Monsieur le Président de la  
Compagnie du Canal de Suez,

Je vous remercie de votre lettre du  
28 octobre dernier m'indiquant les condi-  
tions du dépôt dans vos caisses des titres  
émis par votre Compagnie.

Je vous prierais de bien vouloir com-  
pléter vos informations, en me disant si  
le déposant aurait chez vous la garantie  
que ses titres étant énumérés sur les  
reçus nominatifs de dépôt et sur  
vos livres, ne pourraient jamais être  
perdus pour lui, viendreraient-ils à  
se perdre en vos mains une destruction  
par le feu ou autrement?

Je vous serais également obligée de bien  
vouloir me dire s'il suffira, pour effectuer  
le dépôt de mes titres chez vous, que mon  
banquier, M. M. Offroy et Cie, vous remette  
mes titres en mon nom personnel et  
si vous n'exigez pas quelque autre pièce?

Je suis mariée sous le régime de la  
 séparation de biens. Mes titres de Suez

actuellement déposés à la Banque de France, étaient en ma possession avant mon mariage. Après, vu mon changement d'état-civil, j'ai soumis mon contrat de mariage à la Banque de France. celle-ci s'est contentée de mentionner sur mes récépissés de dépôt que j'étais mariée en séparation de biens et elle n'exigera, me dit mon banquier, aucune formalité de la part de mon mari, lors du retrait de mes titres.

Veuillez donc me dire si vous, de Notre côté, n'exigerez pas quelque pièce établissant ma capacité de disposer de mes biens ?

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de toute ma considération

*Marie Godin*

au *Familierté*  
*Guise, Aisne.*